

SECTION FRIBOURGEOISE DU TCS

93^{ème} Assemblée générale du 29 avril 2021

Rte d'Englisberg 2, Granges-Paccot

1. Ouverture de la séance par le Président

M. Eric Collomb, Président de la Section Fribourg, ouvre la séance qui se tient à huis clos à 18h dans le centre de mobilité de la Section fribourgeoise.

Présents :

- Monsieur Eric Collomb, Président
- Monsieur Raphaël Bourquin, vice-président
- Madame Florence Richoz, trésorière
- Monsieur Christophe Sansonnens, responsable du centre technique
- Madame Micheline Sciboz, membre
- Monsieur Bernard Tinguely, membre
- Monsieur Bernhard Schaaf, membre
- Monsieur Jérôme Magnin, membre
- Madame Elena Ramos, Secrétaire Générale
- Notaire Ludovico Rusca, garant du bon déroulement de l'Assemblée générale 2021
- Madame Anne-Claude Escher, employée du centre de mobilité
- Monsieur Patrick Burri, employé du centre technique
- Madame Tania Müggler, secrétaire de la Section, qui assume la tenue du procès-verbal

Constations préliminaires

La participation en personne des membres à l'Assemblée générale n'étant pas possible en raison de la pandémie du COVID-19, les votes ont été effectués par écrit et sous le contrôle du scrutateur indépendant, le notaire Ludovico Rusca, à Fribourg, Grand-Places 14, ici présent, conformément à l'article 6b de l'ordonnance du Conseil Fédéral sur les mesures de lutte contre le coronavirus, COVID-19. Tous les bulletins de vote sont produits séance tenante devant les personnes présentes, dont le dépouillement des votes suit.

Au nom du Comité de la Section fribourgeoise du TCS, le Président souhaite la plus cordiale bienvenue aux personnes présentes à Granges-Paccot.

2. Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
3. PV de la 92^{ème} Assemblée générale 2020
4. Rapport présidentiel 2020
5. Approbation des comptes 2020 et décharge aux organes responsables
6. Divers

3. PV de la 92^{ème} Assemblée générale 2020

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 septembre 2020, qui s'est déroulée à huis clos au restaurant du Lavapesson à Granges-Paccot est disponible sur internet.

Le scrutateur indépendant retient le résultat suivant pour l'approbation dudit PV :

Oui : 26

Non : 0

Abstentions : 4

Le PV est accepté en l'état avec remerciements à son auteur.

4. Rapport présidentiel 2020

M. Eric Collomb donne lecture de son rapport annuel en tant que Président de la Section fribourgeoise du TCS.

Le Président s'interroge : qui aurait cru l'an dernier qui nous devrions une nouvelle fois tenir notre Assemblée générale à huis clos. Nous pensions en effet que la pandémie serait jugulée en quelques mois. Mais force est de constater que nous ne sommes pas encore sortis de l'ornière et que la patience est plus que jamais le maître mot en ces temps d'incertitude sanitaire, et également économique. Son rapport s'articule autour de 4 thèmes importants qui ont occupé notre Section tout au long de l'année écoulée.

Notre engagement politique :

Notre Section est intervenue sur des problématiques routières et environnementales. A titre personnel, M. Eric Collomb a occupé la vice-présidence du comité de pilotage de la nouvelle loi sur la mobilité qui est actuellement en consultation. Il a également participé aux 6 séances de la commission parlementaire pour l'examen de la nouvelle loi sur l'imposition des véhicules qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022. A noter encore que lors d'une interview pour « La Liberté », notre Président a pris position contre la généralisation du 30 km/h en Ville de Fribourg qui ne représente rien d'autre que de la discrimination envers les automobilistes.

Nos campagnes locales de sécurité routière :

Comme chaque année, la Section offre des cours e-bike et de perfectionnement de conduite. Deux fois l'an, depuis de nombreuses années nous mettons sur pied un camp Juniors, été et automne, afin de sensibiliser nos jeunes participants à la conduite. Malheureusement, cette année le camp d'été a été annulé en raison de la pandémie. De plus, nous avons poursuivi notre partenariat avec la police cantonale dans le cadre de la campagne Juste Juste, axée sur le comportement des automobilistes. A noter encore que nous collaborons étroitement avec la police cantonale dans leurs interventions en matière de sécurité routière auprès des écoles.

Introduction de nouvelles prestations en faveur des membres :

Depuis le 1er janvier 2020, nous offrons l'aide à la vente de voiture d'occasion entre particuliers. Cette nouvelle prestation remporte un beau succès ! Comme dans d'autres domaines, la situation sanitaire nous a obligés à revoir nos prestations Club. Par voie de concours, nous avons sélectionné 400 personnes qui se rendront en 2021 à Europa-Park, tout comme 25 familles ont gagné des billets d'entrée pour le Musée des transports et 25 autres pour Technorama. Nous avons également organisé dans le cadre des Juniors Romandie, un concours s'adressant aux jeunes de 12 à 18 ans. Ces derniers devaient réaliser un film dans le cadre de la sécurité routière. Beau succès récolté également avec ce projet.

Nouvelle construction :

Le projet de la transformation de notre station de lavage a été lancé. Des travaux d'envergure qui représentent un investissement total d'environ 2 millions de francs nous permettront de bénéficier d'une station lavage ultramoderne qui ne manquera pas d'amener du trafic sur notre site. A nous de mettre à profit ces nombreux passages à Granges-Paccot pour dynamiser notre centre de mobilité. L'inauguration de notre nouvelle station de lavage devrait avoir lieu en septembre 2021.

M. le Président ne saurait terminer ce rapport sans remercier chaleureusement ses collègues du Comité avec lesquels il fait bon travailler. Il leur adresse ces quelques mots : « Chers collègues, grâce à vous nous travaillons dans une ambiance conviviale propice aux échanges fructueux et je vous en suis très reconnaissant. Mes remerciements s'adressent également à notre personnel et aux membres des différentes commissions qui s'engagent avec cœur pour le bien de notre Section fribourgeoise. Permettez-moi de conclure en vous remerciant également toutes et tous, chers amis du TCS, pour votre fidélité envers notre club qui fêtera ses 125 ans cette année. »

5. Approbation des comptes 2020 et décharge aux organes responsables

Mme Florence Richoz, trésorière, présente les comptes de la Section.

Le bénéfice de l'exercice 2020 se monte ainsi à CHF 22'341.-.

Au bilan, les actifs s'élèvent à CHF 2'696'790.-, le capital figurant pour CHF 1'120'821.-.

Le Président remercie Mme Richoz pour son excellent travail.

Mme Richoz donne lecture du rapport de l'Organe de révision ; Multifiduciaire Fribourg SA propose à l'Assemblée générale d'approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés.

Le scrutateur indépendant informe le Comité qu'un membre a voté aussi bien « oui » que « non » sur son bulletin de vote au sujet des comptes. Il est constaté que ce vote est nul et ne peut pas être comptabilisé pour ce point de l'ordre du jour.

Le scrutateur indépendant retient le résultat suivant pour l'approbation des comptes 2020 et la décharge aux organes responsables :

Oui : 28

Non : 0

Abstention : 1

Non valable : 1

Les comptes 2020 sont par conséquent approuvés et décharge est donnée aux organes responsables. Les comptes présentés sont signés par le Président et joints au procès-verbal.

Le Président remercie les membres ayant voté par correspondance de leur confiance.

9. Divers

L'ordre du jour est épuisé. Les bulletins de vote sont remis au Comité. Le Président constate qu'il n'y a pas de question ni remarque et clôt la séance à 18h30.

Granges-Paccot, le 29.04.2021

TCS Section Fribourg

Le Président :

La secrétaire :

Le scrutateur indépendant :

Eric Collomb

Tania Müggler

Ludovico Rusca, notaire